

**BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
 DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE**

Le 12 décembre 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 30 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice : 33 représentants 48 voix
 Nombre de membres présents : 17 représentants 22 voix
 Nombre de membres présents ou représentés : 22 représentants 27 voix

Délibération n° BS-2022/66

Objet : Expertise Chemins du soleil

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix VIAL Cédric	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BREYTON Stéphanie CLOUZEAU Dominique
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix DOLGOPYATOFF BURLET Céline GERIN Anne	ESCARON Dominique EYMERY Clémentine GUSMEROLI Stéphane MICHALLET Bernard
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix GUIGUE Gilbert WOLFF Corine	MONIN Michelle
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix BONNARDON Pierre	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix LAVAL Sylvain
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix ENGRAND Christophe MACHON Martine PICHON-MARTIN Bertrand	

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix BERANGER Nathalie	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix MOREL Véronique à BREYTON Stéphanie
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix DELCAMBRE Philippe à LAVAL Sylvain
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	PICARD Christian à PICHON-MARTIN Bertrand
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix BÂABÂA Jimmy HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix MILLET Régine à GUSMEROLI Stéphane

Votants (en voix) : 27
 Exprimés (en voix): 27
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0
 Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

Objet : Expertise Chemins du soleil

Les Chemins du Soleil est un itinéraire de grande randonnée à VTT traversant les Préalpes sur plus de 1200 km de tracés balisés, de Thonon-les-Bains à Nice.

Cet itinéraire a été créé et animé par l'association *Grande Traversée des Alpes* jusqu'en 2019, date de dissolution de la GTA.

La Fédération Française de Cyclisme avait labélisé l'itinéraire comme « Grande Traversée VTT » ; ce label fut perdu en 2020, faute d'animation et de supports promotionnels dédiés (site internet notamment). Pour autant l'itinéraire est toujours balisé sur le terrain.

Les études de fréquentation portant sur cet itinéraire démontraient une pratique en groupes et en couple, par un public relativement jeune, et une pratique croissante du VTT à assistance électrique.

Dans le cadre de démarches croisées avec l'Avant Pays Savoyard depuis 2020, il semble pertinent d'expertiser cet itinéraire pour un éventuel repositionnement, notamment en lien avec les Grandes traversées du Jura et du Vercors.

OBJET

Après consultation la prestation pourra être confiée à la société E-pedal basée dans le 05. Emmanuel Danjou, ancien salarié la GTA et référent pour les Chemins du soleil, est à la tête de cette entreprise ; il s'appuiera sur des professionnels de Chartreuse pour mener à bien la mission.

Il s'agira donc d'une expertise sur les secteurs Avant-Pays-Savoyard et Chartreuse, soit 200 km entre la gare SNCF de Culoz (arrivée de la Grande Traversée du Jura) et celle de Grenoble (départ de la Grande Traversée du Vercors).

La mission s'organisera en trois étapes au cours de l'année 2023 :

- Etat des lieux : identifier les points forts/faibles de l'itinéraire par zone (utilisation du réseau PDIPR, adéquation avec le cahier des charges de la FFC, respect des usages et milieux, valorisation des paysages et patrimoines, connexion aux services de mobilités, expérience de pratique optimisée, ...),
- Formulation de préconisations quant au maintien ou à l'adaptation du tracé,
- Préconisations cartographiées des aménagements nécessaires pour la bonne cohabitation avec les autres activités/usages : passages canadiens, ...

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Parc pour assurer une cohérence Isère-Savoie. Les deux Départements seront sollicités pour un soutien financier avec un appui du Syndicat Mixte de l'Avant Pays Savoyard.

BUDGET DE L'OPERATION

DEPENSES (TTC)			RECETTES	
	HT	TTC		TTC
Cadrage et état des lieux	2 375 €	2 850 €	CD73	4 125 € (40%)
Diagnostic et préconisations	3 750 €	4 500 €	CD38	2 475 € (30%)
Cartographie des préconisations	750 €	900 €	Autofinancement	1 650 € (20%)
TOTAL	6 875 €	8 250 €	TOTAL	8 250 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- **D'approuver le projet et le plan de financement,**
- **D'autoriser le Président à faire les demandes de financement auprès des financeurs,**
- **D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce projet.**

Ainsi fait et délibéré le 12 décembre 2022

Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 13 DEC. 2022

